



Dividendes formidables, salaires forts minables : BASTA ! LE 18 MARS, dans les IEG comme partout, poursuivons notre forte mobilisation !

Pour quelles raisons manifester ?...

Le 18 mars, les Syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires seront aux côtés des salariés pour exiger un plan d'urgence pour l'emploi car la situation l'exige.

Pendant ce temps, des Syndicats qui se disent volontiers eux-mêmes réformistes et catégoriels continuent d'accompagner la politique libérale du gouvernement dictée mot à mot par le MEDEF : le « pacte de responsabilité » Medef/Hollande vient d'être ratifié sans surprise par le trio CFDT, CFE-CGC et CFTC !

5 ans durant, certains ont rejeté la politique ultralibérale de Sarkozy et acceptent aujourd'hui sans broncher cette même politique ultralibérale mais portée par Hollande. Ceux-ci sont-ils si indépendants politiquement que ce qu'ils prétendent ?...

Déjà en 2013, l'ANI (Accord National Interprofessionnel) ou « accord emploi » et les nouveaux reculs sur les retraites témoignaient d'un cap maintenu pour continuer à démanteler les conquêtes sociales de notre pays.

#accordemploi // LES VICTOIRES DU MEDEF

La baisse du salaire ou la remise en cause du temps de travail sous peine de licenciement grâce aux accords dits de « maintien dans l'emploi »		La mobilité forcée des salariés sous peine de licenciement. Le changement de lieu de travail ne pourra être refusé.		Abaissement généralisé des niveaux d'indemnisation des licenciements abusifs.	
L'extension du contrat de travail intermittent à davantage de salariés. Extension de l'annualisation. Le temps partiel subi touche dans 80% des cas les femmes.		L'accord d'entreprise primera sur la loi. Les licenciements économiques seront alors plus difficilement combattables.		La confidentialité imposée aux représentants du personnel ce qui signifie l'interdiction d'informer à 100% les salariés.	
La contestation individuelle d'un licenciement économique sera limitée à 1 an.		La prescription des délits de travail ramenée à 2 ans. En 2008, les salariés disposaient de 30 ans avant la prescription de tout délit !		150 millions de cotisations en moins pour la protection sociale par l'exonération de cotisations sur les CDI de jeunes de moins de 26 ans.	

Pas la peine de demander pourquoi ces « partenaires sociaux » ne seront pas dans l'action le 18 mars : il est contradictoire de lutter contre une situation que l'on a largement contribué à faire perdurer...

Le pacte de responsabilité, quèsaco ?

Dans le cadre de son « pacte de responsabilité », le gouvernement veut détourner les 36 Milliards, propriété des salariés (salaire socialisé) en dispensant les patrons de la « branche Famille ». Sans aucun engagement chiffré sur la création d'emplois ! C'est l'amorce du démantèlement de TOUTE la sécu. 36 milliards d'euros pris dans les caisses de la CAF ...? Un pillage de la Sécurité Sociale sans précédent depuis 1945 !

Aujourd'hui, c'est la « branche Famille », demain c'est l'Assurance Maladie ! Pour financer son « pacte », répondre à la Troïka Européenne et du MEDEF, le président Hollande annonce 50 Milliards d'économie !

C'est la destruction des Services Publics et de la Protection Sociale qui est programmée !

Cela fait 20 ans que le patronat détourne des milliards de nos cotisations Sécurité Sociale, retraite et touche des aides publiques ! Le chômage a-t-il baissé ? NON ! Mais le gouvernement leur offre aujourd'hui les cotisations de la CAF pour soi-disant créer des emplois. Qui croit à ce marché de dupes ?

Pour la CGT, faire de la Protection Sociale et de la Fonction Publique une variable d'ajustement budgétaire, au profit d'exonérations patronales, met de fait en péril notre modèle social et affaiblit les solidarités !



Syndicat Territorial CGT des IEG Marseille - 76, Traverse de la Gaye - 13009 MARSEILLE

Tél : 04.96.21.60.12 - Fax : 04.96.21.60.20

Ecrivez-nous par mail : la.cgt.ieg.marseille@orange.fr

Abonnez-vous sur notre site : <http://www.marseille-ville.fnme-cgt.fr/>

Le 6 février : le jour où tout a basculé...

L'appel du 6 février 2014 a "marqué" un tournant dans la Branche des IEG : beaucoup d'appels à arrêt de travail sur les revendications locales et spécifiques métiers.

Des appels accompagnés de reprise en main de l'outil de travail décidé en Assemblées Générales avec le personnel ont donné des pourcentages de grévistes allant jusqu'à 45 % dans certains endroits, et des rassemblements importants avec une participation massive des jeunes.

Le 6 mars 2014 dans les IEG...

La Fédération CGT Mines Energie a appelé à une grande journée de mobilisation pour les droits et libertés des salariés, avec comme point d'orgue l'arrêt des attaques sans précédent que subissent la FNME CGT et ses militants.

200 manifestants élus, mandatés et inactifs se sont rassemblés à Paris et les 1 000 d'Aix les Milles ne se sont pas laissés intimider par la situation, mais ils savent que le bras de fer ne fait que commencer...

En plus des électriciens et gaziers en provenance de Rhône Alpes, de Languedoc Roussillon, de Midi Pyrénées, de Paca... de nombreuses délégations des entreprises en lutte sont venues dans le cadre de la démarche « **Convergence des Luttes** », portée par les organisations de l'UD CGT des Bouches du Rhône depuis décembre.

Les remises en cause dans les IEG...

Lutter pour les droits et libertés syndicales, c'est lutter pour que ses libertés individuelles et ses droits dans l'entreprise soient respectés !

Les directions d'entreprises, adhérentes au MEDEF, déconnectées des réalités que vivent les salariés, refusent toute négociation, provoquent les salariés et leurs représentants CGT, font du chantage entre leur carrière et leurs droits... continuent à remettre en cause le droit syndical et social légitimement acquis par la lutte et l'élection démocratique, plaçant la CGT première Organisation Syndicale.

Devons-nous accepter que les droits syndicaux, quelles que soient les Organisations Syndicales mais principalement la CGT, soient constamment en baisse,

alors que les effectifs dans les entreprises augmentent depuis ces 5 dernières années ?

Pour l'exemple, en 6 ans à EDF SA, la Direction a réduit le droit syndical aux organisations d'environ 20 % (-100 000 heures) alors que, dans le même temps, les effectifs ont augmenté...

Est-il acceptable que les Directions décident de remettre en cause la PERS. 793 et donc les droits et libertés des agents de manger et dormir où ils veulent et comme ils le veulent !

Le personnel expérimenté souffre des conditions de travail dégradées dans les services techniques comme tertiaires...

Les jeunes embauchés statutaires et apprentis attendus comme le messie ont commencé à affluer depuis 2009, suite au conflit du printemps 2009 dans lequel la CGT a joué un rôle majeur. Mais aujourd'hui, ils sont très mal accueillis par nos directions qui les « abîment » quotidiennement : problèmes de logement, de revenus, mise en concurrence exacerbée, de charge de travail, déracinement à l'embauche, pressions pour les dissuader de demander l'application de leurs droits, remise en cause de leur liberté d'expression...

Ils ont de nombreuses raisons de s'interroger sur leur avenir au sein de l'entreprise à tel point que certains en arrivent même à démissionner comme tout récemment sur l'UCF Marseille !!!

Les directions bafouent notre Statut en instaurant le recours à l'intérim partout, et l'organisation du travail est telle que de nombreuses femmes, souvent célibataires ou isolées, sont maltraitées, victimes de harcèlement moral, voire sexuel !



Syndicat Territorial CGT des IEG Marseille - 76, Traverse de la Gaye - 13009 MARSEILLE

Tél : 04.96.21.60.12 - Fax : 04.96.21.60.20

Ecrivez-nous par mail : la.cgt.ieg.marseille@orange.fr

Abonnez-vous sur notre site : <http://www.marseille-ville.fnme-cgt.fr/>

Améliorer nos conditions de vie, c'est indispensable et... possible !

Attendre pour se mobiliser ne ferait qu'aggraver la situation !

Face à cette souffrance, le personnel dispose de solutions.

Le monde de l'entreprise est une organisation humaine, et comme toute organisation humaine, fonctionne au grès des rapports de force. La pression de la rue est un levier important. Cela passe également par l'adhésion à la CGT et l'implication d'un maximum de salariés.

Le chômage de masse a une quarantaine d'années et l'histoire nous enseigne que la courbe du chômage est inversement proportionnelle au nombre de syndiqués CGT dans le pays !

Les 70 ans du Conseil National de la Résistance le 15 mars sont l'occasion de rappeler au monde du travail tout ce qu'il a pu lui apporter, alors que le 15 mars 1944, la France était totalement ruinée !!! Aujourd'hui, la France n'a jamais autant produit de richesses !

Il y a urgence à ce que les travailleurs construisent un véritable cahier revendicatif national, plus offensif encore que celui du Medef !

Il faut en finir avec ce système libéral effréné, de tous contre tous, qui profite à une minorité et qui légitime la violence envers ses subordonnés sous prétexte que l'on est violenté soi-même ! Cadre, maîtrise et exécution, tous les collègues de tous les métiers sont concernés !

Les personnels de certaines unités comme l'UCF, la DR ERDF ne s'y sont pas trompés et sont en train de remettre au goût du jour leurs cahiers revendicatifs construits par les jeunes, aidés par les anciens.

Partout où le personnel accompagné par la CGT reste vigilant et se mêle de ses affaires, les conditions de travail s'améliorent et de nombreuses situations se règlent tous les jours. Et partout autre part, la situation se dégrade inexorablement...

Le "fil rouge" des revendications reste l'emploi et l'avenir des entreprises, le pouvoir d'achat des actifs et inactifs, sous diverses formes de rémunérations. Le SNB, la reconnaissance des qualifications restent nos revendications communes, celles qui nous fédèrent.

Sur le thème des classifications et la rémunération, la FNME CGT vient de créer un groupe de travail national en lien avec ses Syndicats locaux pour élaborer des propositions offensives sur la question.

La FNME CGT considère que la croissance économique passe par la satisfaction des revendications urgentes, en particulier :

- l'augmentation des salaires, des retraites et refuse la modération salariale
- l'arrêt des licenciements et des suppressions d'emploi
- le retour à la retraite à 60 ans à taux plein
- l'arrêt des accords dits de « compétitivité »
- ne cautionne pas la remise en cause annoncée de la PERS. 793
- exige la prise en compte de l'augmentation de la TVA au 1^{er} janvier 2014 sur la revalorisation des primes et indemnités (accord signé par la CFE-CGC, CFDT, FO, CFTC).

Contre le « pacte de responsabilité », elle exige :

- le maintien du financement de la branche Famille par les cotisations
- la défense des services publics et l'arrêt des contre-réformes en cours (MAP, REACTE, Acte III de la décentralisation)
- l'arrêt des restrictions budgétaires.

Les Syndicats de la FNME CGT ont décidé de refuser toute rencontre avec les directions, hormis les réunions d'IRP où il est question de porter les cahiers revendicatifs du personnel salariés, tant que la direction de la SNET n'honore pas ses engagements et que la situation de nos camarades de la SNET ne trouve pas une issue favorable !



Syndicat Territorial CGT des IEG Marseille - 76, Traverse de la Gaye - 13009 MARSEILLE

Tél : 04.96.21.60.12 - Fax : 04.96.21.60.20

Ecrivez-nous par mail : la.cgt.ieg.marseille@orange.fr

Abonnez-vous sur notre site : <http://www.marseille-ville.fnme-cgt.fr/>

Diviser par deux les dividendes des actionnaires libérerait 120 milliard d'€, et ils ne seraient pas sur la paille !

Une réelle égalité professionnelle Hommes / Femmes permettrait d'augmenter le pouvoir d'achat de dizaines de milliers de famille et de générer 10 milliards de cotisations pour financer nos retraites !

La campagne sur le prétendu coût du travail orchestrée par le Medef ne vise qu'à culpabiliser les salariés et à permettre à une minorité de continuer à s'accaparer les richesses produites par le travail.

230 milliards d'exonérations de toutes sortes aujourd'hui cumulées par an, 80 milliards de fraude et paradis fiscaux, et la restitution de 120 milliards de dividendes, voilà de quoi réduire les déficits en tout genre, répondre aux besoins des gens et de la nation : salaires, emplois, protection sociale, Services Publics...

Cela équivaut à restituer à chaque français la somme annuelle de 6615 € qui lui a été volée par une poignée de grands possédants !...



Et le 18 mars 2014 ???

Cette date sera ce que les travailleurs en feront !!!
Le 18 mars ne doit pas être appréhendé comme « une date de plus » mais comme un véritable espace d'expression pour porter ses propres et nombreuses revendications !

Le 18 mars, tous les créateurs de richesses doivent se rendre dans la rue !

Nous ne sommes pas des moutons : syndiquons-nous à la CGT partout !

Pour dire NON au Medef, au gouvernement et à tous les syndicats signataires des reculs sociaux historiques pour le monde du travail !

En cette période d'élections, faisons entendre notre mécontentement ! Faisons pression pour que cette destruction s'arrête !

Réclamons cette loi garantissant les libertés syndicales !
Syndicalistes, pas voyous !!!

Dans ce contexte social délétère, le Syndicat Territorial des IEG Marseille appelle à la mobilisation des personnels en proposant de faire de la journée du 18 mars 2014 une nouvelle étape dans la bataille pour l'amélioration des conditions de travail et de vie, mais aussi pour la défense de notre Statut, de notre dignité, des droits et libertés.

**CEUX QUI GAGNENT
SONT CEUX QUI LUTTENT !!!**

**Le 18 mars, 4 heures d'arrêt de travail à minima*
pour participer nombreux à la manifestation départementale !
Rassemblement à 10h30 au Vieux Port (devant le manège).**

* Un préavis de 24 heures a été déposé.

Marseille, le 14 mars 2014.

Syndicat Territorial CGT des IEG Marseille - 76, Traverse de la Gaye - 13009 MARSEILLE

Tél : 04.96.21.60.12 - Fax : 04.96.21.60.20

Ecrivez-nous par mail : la.cgt.ieg.marseille@orange.fr

Abonnez-vous sur notre site : <http://www.marseille-ville.fnme-cgt.fr/>